



SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

RAPPORT PUBLIC
SUR LE CRIME ORGANISÉ AU CANADA

2020



AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

Cette dernière année a été marquée par de grands succès et des défis importants. En 2020, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) a célébré son 50^e anniversaire, marquant un demi-siècle d'unification de la communauté canadienne du renseignement criminel et fournissant des produits et services de renseignement aux organismes d'application de la loi et à d'autres intervenants afin de réduire les préjudices causés par le crime organisé et de développer des stratégies qui rendent les Canadiens plus sûrs. Dans le même temps, la communauté mondiale continue de subir les effets dévastateurs de la COVID-19, qui a affecté tous les secteurs de la population, non seulement en ce qui concerne la santé, mais aussi en ce qui concerne l'économie et, par conséquent, le paysage du crime organisé. Face à cette pandémie, il a été gratifiant de voir les Canadiens s'unir pour donner la priorité à la santé et à la sécurité en ces temps difficiles.

Au nom du SCRC, je suis fier de vous présenter le *Rapport public de 2020 sur le crime organisé au Canada*, un document stratégique offrant un aperçu de la criminalité organisée au Canada et des activités des groupes du crime organisé. L'évaluation des menaces importantes que le crime organisé représente pour le Canada repose sur des rapports de police fédéraux, provinciaux et municipaux, des rapports de sources ouvertes et des renseignements provenant d'autres organismes gouvernementaux du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Le crime grave et organisé, qui est de plus en plus composé de réseaux de groupes connectés à l'étranger, agissant à la fois indépendamment et ensemble pour promouvoir des objectifs criminels collectifs, demeure une grave menace pour la sécurité publique du Canada. Les activités criminelles de ces réseaux contribuent chaque année à des milliers de décès dus à des surdoses liées aux drogues illicites et à la violence qui touche les communautés canadiennes, coûtent des milliards de dollars à l'économie nationale en raison de la corruption, de l'infiltration, de la fraude et du blanchiment d'argent, et ont des répercussions sur d'autres secteurs canadiens, y compris, entre autres, la confiance et la sécurité du public, les soins de santé et l'environnement.

La majorité des renseignements produits par le SCRC sont réservés aux organismes d'application de la loi, mais le SCRC transmet de plus en plus d'information au public pour que la population soit sensibilisée à la nature et à l'ampleur des menaces liées au crime organisé au Canada. Le présent rapport expose un point de vue national pour que les membres de la communauté chargée de l'application de la loi, les membres du gouvernement et la population du Canada aient tous la même perception du crime organisé et pour favoriser l'établissement et le maintien de partenariats qui sont pour beaucoup dans notre capacité à lutter contre cette menace.

Le SCRC travaille en collaboration avec ses bureaux provinciaux ainsi que plusieurs organismes d'application de la loi fédéraux, provinciaux et municipaux. Grâce à ces partenariats, nous sommes en mesure d'échanger de l'information si cruciale que sans elle, nous ne pourrions pas évaluer les menaces du crime organisé ni les perturber comme nous le faisons. Je tiens à remercier sincèrement nos partenaires pour leur précieuse collaboration.

Rob Gilchrist, surintendant principal
Directeur général
Service canadien de renseignements criminels



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Contexte | 1 |
| Service canadien de renseignements criminels..... | 1 |
| Processus d'évaluation intégrée des menaces..... | 1 |
| Niveaux de menace des groupes du crime organisé..... | 1 |
| Évaluation des facilitateurs clés..... | 1 |
| Priorités du Bureau central du SCRC..... | 2 |
| La COVID-19 et ses répercussions sur la criminalité au Canada..... | 3 |
| Aperçu des groupes du crime organisé | 4 |
| Évaluation du niveau de menace des GCO..... | 4 |
| Groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale et facilitateurs clés..... | 4 |
| Étendue des activités et liens internationaux..... | 5 |
| Répercussions du crime organisé au Canada | 6 |
| Infiltration du secteur public..... | 6 |
| Infiltration du secteur privé..... | 7 |
| Violence..... | 7 |
| Réseaux et facilitateurs clés prioritaires | 9 |
| Professionnels qui font du blanchiment d'argent au Canada..... | 9 |
| Réseaux du marché de la méthamphétamine et courtiers de précurseurs chimiques..... | 10 |
| Réseaux du marché de la cocaïne et courtiers indépendants..... | 12 |
| Bandes de motards hors-la-loi..... | 14 |
| Réseaux de structure de la mafia..... | 15 |
| Conclusion | 17 |



CONTEXTE

Service canadien de renseignements criminels

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) est une organisation qui unit la collectivité canadienne du renseignement criminel. Il compte environ 400 organismes membres, dont des services de police et des organismes partenaires fédéraux, provinciaux ou municipaux, et appuie les mesures visant à réduire les préjudices causés par le crime organisé en offrant des produits et services de renseignements criminels. Il donne à ses partenaires, au gouvernement et à d'autres intervenants de l'information sur les marchés criminels au Canada et aide les dirigeants de la collectivité de l'application de la loi à prendre des décisions concernant les priorités en matière de lutte contre le crime organisé.

L'organisation compte dix bureaux provinciaux, qui fournissent un leadership et des orientations pour la création de produits et services provinciaux de renseignement, et un Bureau central situé à Ottawa, qui évalue la portée et l'orientation du crime organisé au Canada. Bien que chaque bureau soit géré de façon indépendante, chacun évalue le crime organisé en suivant un processus commun d'évaluation intégrée des menaces (EIM), qui assure l'uniformité à l'échelle nationale et facilite les comparaisons entre les provinces.

Processus d'évaluation intégrée des menaces

Le Bureau central ainsi que tous les bureaux provinciaux ont adopté un ensemble commun de règles sur le processus d'EIM en vue de faciliter l'attribution d'un niveau de menace aux groupes du crime organisé (GCO) actifs dans leurs régions. Les niveaux de menace sont attribués à partir d'information et de renseignements datant d'au maximum deux ans, en lien avec huit critères d'évaluation de la menace. L'information et les renseignements datant de plus de deux ans peuvent mettre en contexte les capacités d'un groupe, mais ils ne peuvent pas servir à déterminer le niveau de menace que le groupe représente au moment de l'évaluation. Les huit critères sont les suivants : actes de corruption ou infiltration d'organismes d'application de la loi, de forces de sécurité ou du gouvernement; recours à la violence; implication dans le secteur privé; portée géographique des activités criminelles; liens avec d'autres GCO; participation à des activités criminelles (trafic de drogue, criminalité financière et autres produits et services illicites); capacités sur le plan technologique; et compétences spécialisées.

Niveaux de menace des groupes du crime organisé

Le niveau de menace de chaque GCO évalué est déterminé en combinant le poids des huit critères, en effectuant un examen comparatif des niveaux de chaque groupe et en analysant la menace qu'ils représentent. Chaque critère comprend les niveaux de menace élevée, moyenne ou faible. En général, les GCO qui représentent une menace élevée ont recours à la violence, ont infiltré des organismes d'application de la loi, des forces de sécurité ou le gouvernement, ont accès à plusieurs types d'entreprises, entretiennent des liens de nature criminelle avec plusieurs autres GCO et mènent des activités criminelles de portée interprovinciale ou internationale.

Les groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale (RMEN) n'ont pas nécessairement à avoir une note élevée en lien avec tous les critères : l'évaluation finale repose sur l'analyse de tous les critères. Les bureaux provinciaux doivent utiliser les mêmes critères et les mêmes définitions pour évaluer les GCO, mais ils n'ont pas à accorder la même importance à tous les critères. Cette flexibilité permet l'attribution de niveaux de menace différents aux échelles régionale, provinciale et nationale, compte tenu des exigences des clients de chaque bureau. Par exemple, un groupe qui représente globalement une menace élevée à l'échelle provinciale pourrait représenter un niveau de menace différent à l'échelle nationale, selon l'importance relative accordée à chaque critère. L'uniformité des critères de menace et des définitions permet une analyse cohérente de l'information et des renseignements réunis au sujet de chaque GCO.

Évaluation des facilitateurs clés

Les facilitateurs clés sont identifiés en appliquant une définition commune de l'EIM et en évaluant le rôle des acteurs potentiellement importants au sein des réseaux clés. Selon cette définition, un facilitateur clé est *une personne*

responsable de la coordination du travail d'un certain réseau criminel, ou qui joue un rôle déterminant en son sein et dont la perturbation pourrait compromettre la réalisation d'activités criminelles de plusieurs groupes propres à ce réseau. Cette définition a été mise au point afin d'orienter l'identification de facilitateurs clés potentiels et a été formulée de façon à tenir compte des particularités régionales et thématiques et à permettre de fonder la décision finale sur un jugement analytique.

Priorités du Bureau central du SCRC

Le paysage criminel canadien évolue et change constamment, ce qui pose des défis aux réponses policières traditionnelles. En établissant ses priorités, le SCRC identifie des considérations clés, notamment la façon de cibler efficacement le crime organisé et les facilitateurs criminels pour obtenir le plus grand impact, tout en reconnaissant les limites des ressources et les réaffectations. En se fondant sur les données et les analyses disponibles, bien que limité par les lacunes dans les renseignements liés aux répercussions, ainsi que sur les attentes du public en matière de maintien de l'ordre visible et de hiérarchisation des priorités, le Bureau central du SCRC évalue les priorités du crime organisé comme suit :

| Priorité stratégique | |
|---|---|
| Courtiers et réseaux transnationaux du crime organisé | |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus de 50 p. 100 des GCO canadiens exercent leurs activités sur plus d'un territoire au pays; 30 p. 100 exercent des activités dans d'autres pays ➤ La plupart du temps, les GCO qui font de la contrebande introduisent directement les produits au Canada (p. ex., cocaïne, fentanyl, héroïne, armes à feu, marchandise humaine, précurseurs pour produire des drogues synthétiques). Ils peuvent aussi cibler des Canadiens à partir d'un autre pays (cybercriminels) ou réaliser des stratagèmes internationaux de blanchiment des produits de la criminalité | |
| Priorités opérationnelles | |
| Réseaux du marché des opioïdes – fentanyl | Stimulants – méthamphétamine |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coûts s'élevant à 6 milliards \$CAN par année (liés aux soins de santé, la perte de productivité, la justice pénale et d'autres coûts directs) * ➤ Environ 4000 surdoses mortelles en 2019, avec une augmentation prévue de plus de 50 p. cent d'ici la fin de 2020 ➤ Plus de 200 GCO identifiés (67 actuellement évalués) ➤ Grandes quantités produites au Canada; précurseurs faciles à obtenir de la Chine | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaction violente et agressive des consommateurs ➤ Plus de 300 GCO identifiés (164 actuellement évalués) ➤ Expansion des réseaux de distribution à l'échelle nationale ➤ Production au pays; augmentation d'importations à partir du Mexique |
| Corruption | Blanchiment d'argent |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sentiment d'apathie du grand public ➤ Menaces internes ➤ Hausse des coûts de la passation de marchés; pertes se chiffrant dans les milliards de dollars ➤ Peu de signalements sur les GCO – lacune importante en matière de renseignements | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entre 45 et 113 milliards \$CAN sont blanchis au Canada chaque année ➤ Relié à toutes les infractions sous-jacentes ➤ Évaluation de 29 p. 100 des GCO impliqués dans ce marché ➤ Plus de 45 PBA recensés |
| Réseaux du marché de la cocaïne | Pertes en taxes d'accise / recettes fiscales : contrebande de tabac et de cannabis) |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coûts s'élevant à 3 milliards \$CAN par année (liés aux soins de santé, la perte de productivité, la justice pénale et d'autres coûts directs) * ➤ Plus de 800 GCO identifiés (313 actuellement évalués) ➤ GCO les plus violents ➤ Liens avec des groupes violents associés aux cartels | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus de 500 GCO identifiés (158 actuellement évalués) ➤ Coûts s'élevant à 12 milliards \$CAN par année (liés aux soins de santé, la perte de productivité, la justice pénale et d'autres coûts directs) * ➤ Consulter le tableau sur les « Engagements à d'autres initiatives » à la prochaine page |
| Cybercriminalité | Violence liée aux armes à feu |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Presque tous les GCO utilisent la technologie pour faciliter leurs activités criminelles ➤ La technologie comprend la communication protégée et le Web profond ➤ Les groupes impliqués dans les marchés du fentanyl et de la méthamphétamine exploitent beaucoup cet élément | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Moins de 200 meurtres liés aux GCO ➤ Plus de 1000 infractions liées aux armes à feu ➤ 73 p. 100 des GCO considérés comme violents ➤ Niveau élevé de préoccupation du public |

* Source : « Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada (2015–2017) » publié en 2020 par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances



Engagements à d'autres initiatives

Cannabis illicite

- Malgré la *Loi sur le cannabis* (2018) et les règlements connexes, le crime organisé a maintenu sa présence sur les marchés personnels et commerciaux du cannabis au Canada. La plupart des GCO impliqués dans le marché illicite du cannabis avant la *Loi sur le cannabis* ont maintenu leurs activités, certains infiltrant également l'industrie légale du cannabis.
- Notamment, certains groupes de menace plus élevée, des BMHL parmi eux, restent fortement impliqués dans le marché illicite du cannabis.
- Les GCO continuent d'exploiter le marché réglementé par le biais du programme d'enregistrement personnel, également connu sous le nom de programme de marijuana médicale personnelle, en exploitant des cultures sanctionnées par le gouvernement, en dépassant les limites de volume personnelles et en détournant les produits vers le marché illicite.
- Le crime organisé est également impliqué dans l'industrie du cannabis commercial légal, en tant que propriétaires, employés ou membres du conseil d'administration, et par l'utilisation de candidats, d'investissements et de sociétés liées au cannabis sans licence. On pense que des crimes commerciaux et financiers se produisent dans cette industrie, une tendance qui devrait augmenter.

Ces priorités continueront d'être traitées au moyen de divers mécanismes de rapport du SCRC, incluant par le biais de consultations avec des partenaires et des groupes de travail, une réaffectation des ressources et un soutien accru à diverses initiatives d'application de la loi.

La COVID-19 et ses répercussions sur la criminalité au Canada

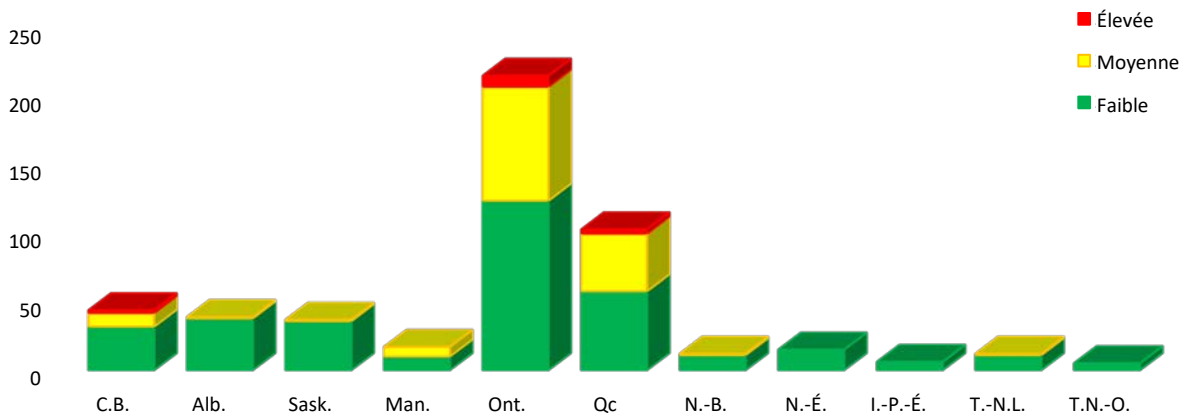
La pandémie de COVID-19 a eu des retombées sur l'ensemble du milieu criminel, notamment sur les activités de différents GCO à des degrés divers. Les réseaux qui comptent sur une économie nationale pleinement fonctionnelle – comme les réseaux qui blanchissent de l'argent en se servant d'entreprises non essentielles – ou sur les déplacements internationaux – par exemple, les voyages de passagers ou l'importation – ont été durement touchés par les restrictions liées à la pandémie. D'autres, dont les méthodes ne sont pas touchées par ces restrictions – comme les activités criminelles en ligne ou l'exploitation du transport commercial –, ont poursuivi leurs activités sans trop de problèmes. Quels que soient les effets de la pandémie sur les méthodes traditionnelles des GCO, les plus résilients d'entre eux modifient leurs façons de faire, exploitent de nouveaux territoires et diversifient leurs activités criminelles afin de continuer à prospérer. Quelques-unes des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les réseaux criminels et certains moyens que ces réseaux prennent pour s'adapter au contexte de la pandémie sont incluses dans les sections sur les réseaux à partir de la page 9.

APERÇU DES GROUPES DU CRIME ORGANISÉ

Évaluation du niveau de menace des GCO

Plus de 2000 GCO seraient actifs au Canada. De ce nombre, 506 ont été évalués en 2020 dans le cadre du processus d'EIM. Pour l'instant, le caractère limité des renseignements récents sur les autres GCO recensés empêche l'évaluation approfondie de leurs capacités. Pour combler les lacunes en matière de rapports, l'identification de tous les GCO présumés d'opérer au Canada continue d'être attribuée en grande partie à un partage amélioré par le biais de groupes de travail nationaux et de consultations d'organismes partenaires. La **figure 1** montre le nombre de groupes évalués, par province ou territoire, ainsi que les niveaux de menace qui y sont associés (menace élevée, moyenne ou faible).

Figure 1 – GCO évalués en 2020, par province ou territoire*, et niveaux de menace



* Aucun GCO basé au Yukon ou au Nunavut n'a été recensé en 2020.

Groupes représentant une menace élevée à l'échelle nationale et facilitateurs clés

Quatorze GCO représenteraient une menace élevée à l'échelle nationale (appelés des groupes RMEN) en 2020. Basés en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec, ils figurent principalement dans les réseaux prioritaires du SCRC, avec plus de 70 p. 100 (10 groupes) impliqués dans le trafic de cocaïne. Les deux tiers (9 groupes) comprennent des membres de réseaux de la mafia et plus de la moitié (8 groupes) sont impliqués dans les bandes de motards hors-la-loi (BMHL). La **figure 2** donne un aperçu du nombre de groupes RMEN impliqués dans les priorités nationales identifiées en 2020. La majorité de ces GCO sont impliqués dans de multiples marchés et réseaux, exploitant leurs relations, tant nationales qu'internationales, pour maximiser leurs profits et étendre leur influence dans le paysage criminel canadien.

Figure 2 – Nombre de groupes RMEN impliqués dans les priorités identifiées

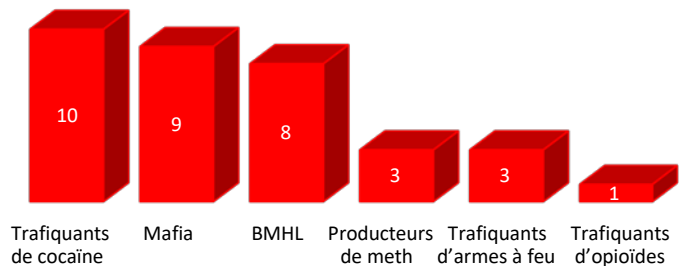
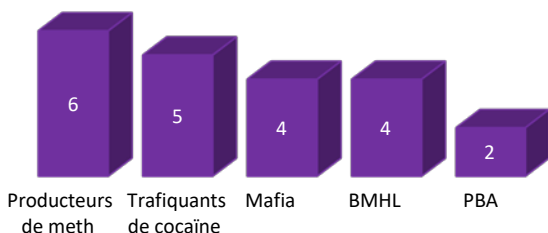


Figure 3 – Nombre de facilitateurs clés impliqués dans les priorités identifiées



De plus, 10 facilitateurs clés ont été évalués en 2020. Comme le montre la **figure 3**, six sont des courtiers clés impliqués sur le marché de la méthamphétamine, soit en tant que détourneurs ou importateurs de produits chimiques précurseurs, cinq sont des courtiers clés impliqués dans l'importation de cocaïne, et quatre sont chacun impliqués dans des réseaux de la mafia et de BMHL. Il convient de noter que la majorité des facilitateurs clés identifiés

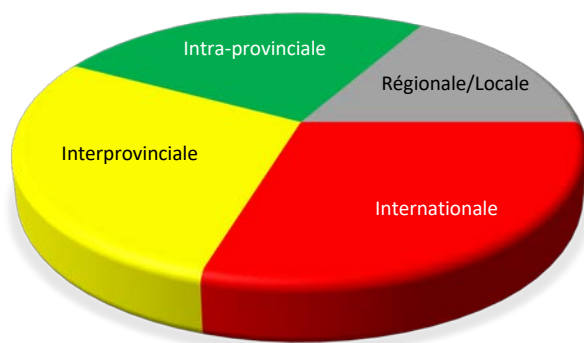


comme des courtiers clés en cocaïne sont également impliqués dans les réseaux de la mafia et de BMHL, car ces deux derniers sous-ensembles sont fortement impliqués dans l'importation de cocaïne. Pour la première fois en 2020, deux professionnels qui font du blanchiment d'argent (PBA) ont été identifiés comme facilitateurs clés, jouant un rôle clé dans la fourniture de services de blanchiment d'argent pour les opérations de plusieurs réseaux criminels.

Étendue des activités et liens internationaux

La **figure 4** est une représentation graphique de l'étendue des activités des GCO évalués, selon les critères d'EIM. Les données sur l'étendue des activités des GCO aident à évaluer l'ampleur de leurs réseaux criminels et la menace qu'ils peuvent représenter pour le Canada et d'autres pays. Dans le cadre du processus d'EIM, la portée des activités peut être internationale, interprovinciale (c.-à-d. deux provinces ou plus), provinciale ou régionale/locale.

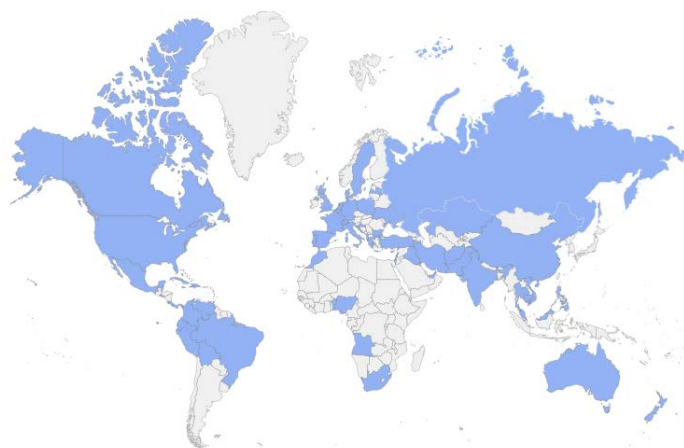
Figure 4 – Étendue des activités des GCO évalués en 2020



Il convient de souligner que dans le cas des groupes qui mènent des activités à différentes échelles, l'échelle la plus élevée est retenue pour attribuer le niveau de menace. Par exemple, 28 p. 100 des GCO sont considérés comme représentant une menace moyenne (interprovinciale), mais en fait, 44 p. 100 des GCO entretiennent des liens interprovinciaux. L'écart de 16 p. 100 est occupé par des GCO dont les activités s'étendent à l'échelle interprovinciale et internationale, et qui sont par conséquent considérés comme représentant une menace élevée. Les liens internationaux sont certes un indicateur important de la menace qu'un groupe peut présenter pour le Canada et d'autres pays, mais les liens interprovinciaux sont importants pour évaluer l'étendue des activités du groupe à l'intérieur du pays et la mesure dans laquelle il collabore avec des GCO basés dans d'autres régions du pays.

Plus de la moitié des GCO évalués mènent des activités à l'échelle interprovinciale ou internationale, et ont des liens dans 77 autres pays. La **figure 5** donne un aperçu des pays auxquels les GCO établis au Canada sont liés. Même si certains membres de GCO peuvent s'être rendus dans des pays sources ou de transit de certaines marchandises illicites à des fins non criminelles (par exemple pour participer à une activité à caractère social), ces déplacements ont été pris en compte dans l'analyse statistique puisqu'on n'en connaissait pas le mobile fondamental.

Figure 5 – Pays (en bleu) où des GCO canadiens entretiennent des liens



Près de 24 p. 100 des groupes qui entretiennent des liens internationaux sont liés à au moins trois pays, ce qui peut démontrer leur capacité à établir de larges réseaux internationaux. Les quatre pays avec lesquels le plus de GCO canadiens entretiennent des liens sont les États-Unis, le Mexique, la Colombie et la Chine. De plus, environ 15 p. 100 des GCO qui ont des liens aux États-Unis sont également liés au Mexique, deux pays de transit pour des drogues illicites exportées de l'Amérique du Sud vers le Canada.

RÉPERCUSSIONS DU CRIME ORGANISÉ AU CANADA

Au-delà de la menace que le crime organisé représente pour le Canada, le SCRC a entrepris une évaluation initiale des répercussions qu'il entraîne, misant sur divers secteurs du paysage canadien. En 2020, l'évaluation porte sur les répercussions des GCO canadiens sous trois angles prioritaires : l'infiltration du secteur public canadien, l'infiltration du secteur privé et le recours à la violence.

Menace – l'intention et la capacité d'un GCO de causer des dommages au marché canadien légitime, évalué par l'intermédiaire des huit critères de menace d'EIM.

Répercussions – l'effet des actes criminels d'un GCO; examen du préjudice causé au marché légitime et à l'infrastructure du Canada.

Infiltration du secteur public

L'infiltration du secteur public fait augmenter substantiellement le coût des produits et services publics, entraînent une mauvaise utilisation des ressources publiques, nuisent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et détruisent la confiance de la population envers le gouvernement et la communauté chargée de l'application de la loi. Elles peuvent prendre différentes formes, par exemple les pots-de-vin, le détournement de fonds, le blanchiment d'argent, les interventions visant à entraver les enquêtes, le trucage pour éviter les condamnations et la dissimulation de liens entre le gouvernement, la justice et le crime organisé. L'infiltration du crime organisé dans la communauté de l'application de la loi, y compris les services correctionnels et frontaliers, peut faciliter certaines activités illégales, comme la contrebande de drogue, d'armes à feu et d'autres marchandises, et représenter un risque important pour le maintien d'une société de droit démocratique.

Les conséquences pour les contribuables sont claires, même s'il est difficile d'imputer un montant à chaque type de corruption. Le rapport de la *Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction* (Commission Charbonneau) révèle, par exemple, que la construction au Québec coûte environ 30 p. 100 plus cher en raison de la corruption et de l'infiltration du crime organisé. En mars 2019, le gouvernement du Canada déclarait un budget de 22 milliards de dollars canadiens en produits et services à l'appui de la prestation de programmes et de services. Même si ces fonds peuvent être touchés par l'infiltration de GCO advenant que des contrats soient accordés à des entreprises auxquels ils sont associés, les contrats fédéraux récents ne semblent pas présenter un risque élevé d'infiltration du crime organisé. Des protocoles pour la communication de l'information avec certains ministères et agences, ainsi que des mécanismes et des règles sur la passation de marchés afin de prévenir la corruption et la collusion, ont été mis en place par le gouvernement fédéral et par certains gouvernements provinciaux et municipaux.

De nombreux GCO ont des membres qui peuvent être liés à la fonction publique de différentes façons (en tant qu'employés, associés ou membres de la famille d'employés ou encore en tant que simples demandeurs d'indemnisation financière). Les liens familiaux, les relations amoureuses et les avantages pécuniaires (les pots-de-vin, par exemple) semblent être les principaux moteurs de la corruption et de l'infiltration du secteur public. Les membres de GCO ont des associés ou des connaissances qui leur permettent d'être en lien avec l'administration municipale de certaines grandes villes.

Les individus qui ont accès à des documents de nature délicate peuvent devenir des menaces internes corrompues qui posent des gestes afin d'en retirer un gain financier ou d'autres avantages (promotion, relation amoureuse, etc.), ou même devenir involontairement des menaces internes, sans le savoir. Il n'est pas facile d'obtenir les détails qui permettraient de rendre compte de ces situations, qui sont par ailleurs très difficiles à prédire et qui peuvent se produire à n'importe quel échelon hiérarchique, et cela constitue une menace pour l'intégrité des institutions canadiennes. Par exemple, en 2018, un ancien employé civil d'un organisme d'application de la loi municipal a été déclaré coupable d'abus de confiance pour avoir obtenu et vendu de l'information confidentielle sur des enquêtes criminelles en cours. Dans un autre exemple, en septembre 2019, un civil haut placé à la GRC a été accusé en vertu de la *Loi sur les secrets officiels* et de la *Loi sur la protection de l'information*.

La corruption favorise les activités criminelles et entrave la croissance économique et la saine concurrence dans le secteur privé. La corruption est de plus en plus liée au crime organisé, au trafic de drogue, aux armes à feu et à la traite de personnes. Au fur et à mesure que la criminalité financière continuera d'évoluer, l'infiltration du secteur public



pourrait devenir de plus en plus répandue dans le domaine des finances. Le contexte actuel de la pandémie, qui a entraîné des pertes de revenus et une récession, pourrait être un terrain fertile pour la corruption et l'infiltration du secteur public par le crime organisé puisqu'il a été prouvé qu'il existe un lien direct entre l'activité économique et la corruption et l'infiltration du secteur public par le crime organisé : la corruption augmente à mesure que le développement économique diminue.

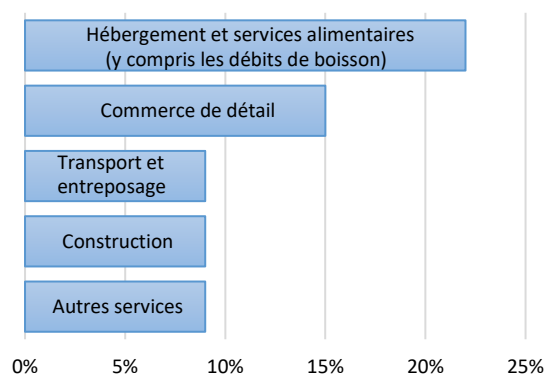
Infiltration du secteur privé

Les GCO exploitent des entreprises du secteur privé afin de blanchir les produits de leurs crimes. Même s'il est très difficile d'estimer avec précision combien d'argent est blanchi au Canada vu que les fonds illicites sont mélangés avec des fonds légitimes, on peut estimer qu'entre 45 et 113 milliards de dollars canadiens¹ sont blanchis au Canada. Pour les GCO, les entreprises peuvent faciliter leurs activités criminelles. Les GCO peuvent s'en servir pour frauder le fisc, blanchir des produits de la criminalité et faciliter des cybercrimes. Ils peuvent aussi les utiliser pour faire du trafic de marchandises illicites et de produits de contrebande ou les impliquer dans la perte et le vol de fret, de marchandises et d'actifs et même la réalisation de stratagèmes de fraude.

Une analyse qui portait sur le rapportage de 1725 entreprises sur une période de trois ans (de 2018 à 2020) révèle que les secteurs de l'hébergement et des services alimentaires, du commerce de détail, du transport et de l'entreposage, de la construction et des autres services (à l'exception de la fonction publique) regroupent 64 p. 100 des liens signalés avec des GCO au Canada (voir la **figure 6**). Les individus qui entretiennent des liens avec des GCO peuvent être des propriétaires ou des employés d'entreprises ou fréquenter ces établissements pour mener des activités.

Comme les petites et moyennes entreprises de service ont contribué au PIB du Canada à hauteur de plus de 55 p. 100 de 2011 à 2015, il n'est pas surprenant que les hôtels, les restaurants et les débits de boisson aient le plus fort pourcentage de liens avec des GCO, soit un peu plus de 20 p. 100. La majorité des transactions dans ce secteur se font généralement en argent comptant et en petites coupures, ce qui est attirant pour les GCO, en particulier ceux qui gravitent autour de la mafia et des BMHL.

Figure 6 – Cinq principaux secteurs liés à des GCO



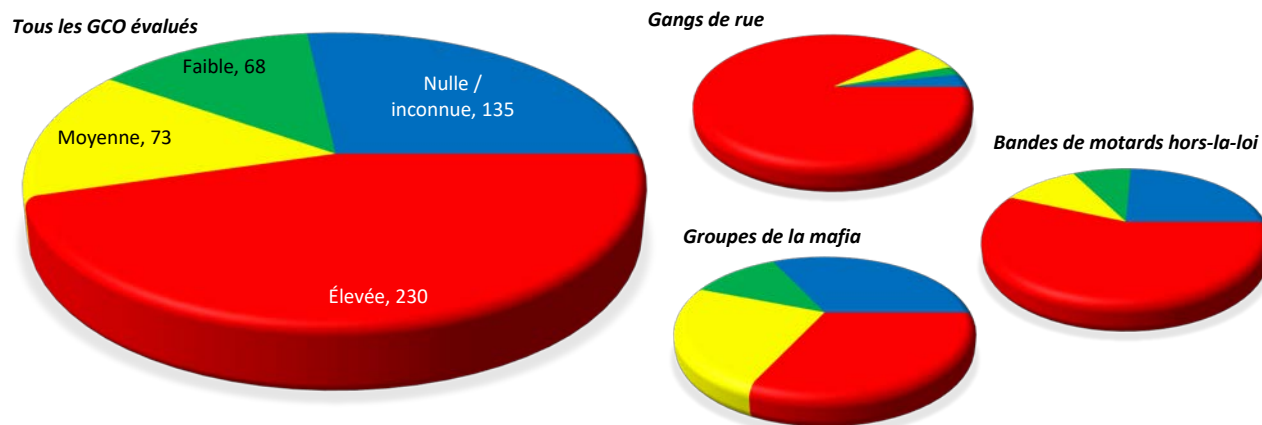
En 2019, Statistiques relatives à l'industrie canadienne a recensé au Canada 95 656 restaurants et débits de boisson qui avaient des revenus annuels moyens de 674 200 \$CAN (2018). Il y avait 231 696 entreprises de commerce au détail dont les revenus annuels moyens étaient de 668 400 \$CAN, et 380 060 entreprises de construction dont la moyenne des revenus annuels était de 438 400 \$CAN. Pris ensemble, les revenus annuels moyens des entreprises dans ces trois secteurs seulement représentent des ventes et des transactions déclarées de près de 385 milliards de dollars canadiens par année, un flux financier lucratif qui peut potentiellement être exploité par le crime organisé

Violence

Au total, 73 p. 100 des GCO évalués en 2020 seraient impliqués dans des activités violentes, depuis les agressions jusqu'aux meurtres, en passant par l'extorsion et les fusillades. En réalité, ce pourcentage pourrait être plus élevé puisque le signalement des activités d'environ 22 p. 100 des GCO évalués est insuffisant pour déterminer leur capacité d'avoir recours à la violence. Selon les renseignements disponibles, seulement 5 p. 100 des groupes n'ont pas recours à la violence (voir la **figure 7** à la prochaine page).

¹ L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime estime qu'à l'échelle mondiale, le montant d'argent blanchi correspond à entre 2 et 5 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) mondial. Si on fait le calcul en fonction des statistiques actuelles, on peut estimer qu'entre 45 et 113 milliards de dollars canadiens sont blanchis au Canada.

Figure 7 – Menace des GCO liée à la violence en 2020, et sous-catégories (gangs de rue, BMHL et groupes de la mafia)



Presque tous les gangs de rue évalués (97 p. 100) sont impliqués dans une certaine mesure dans des activités violentes. Parmi eux, 88 p. 100 représentent une menace élevée du point de vue de la violence. Cette proportion est significativement plus élevée que celle des GCO en général ou d'autres sous-catégories de GCO (comme des BMHL et des groupes de la mafia), ce qui porte à croire que les gangs de rue sont plus susceptibles que d'autres sous-catégories de GCO d'être impliqués dans des activités ouvertement violentes plus risquées pour la sécurité du public (comme les fusillades et les meurtres) qu'ils commettent pour leur propre compte ou pour des groupes plus importants. Les BMHL et les groupes de la mafia représentent une menace moins élevée sur le plan de la violence parce qu'ils utilisent de stratégie et font appel à d'autres groupes pour commettre des actes violents pour eux. En Ontario et au Québec, on a signalé plusieurs incidents où des membres de la mafia ou des BMHL ont passé des contrats avec des membres de gangs de rue pour qu'ils commettent des homicides ou des agressions ou allument des incendies pour eux.

Des organismes partenaires ont fourni au SCRC de l'information sur 233 homicides et 575 fusillades qui ont eu lieu dans l'ensemble du Canada en 2019 afin de permettre de comparer le nombre d'incidents très violents qui sont liés au crime organisé par rapport à ceux qui ne sont pas liés au crime organisé. Bien que ce chiffre ne rende pas compte de toutes les fusillades et de tous les homicides, il représente des incidents qui ont eu lieu dans plusieurs régions du Canada, y compris dans de grands centres urbains et des régions rurales. Un nombre relativement peu élevé de ces homicides (30, ou 13 p. 100) et de ces fusillades (111, ou 19 p. 100) ont été reliés au crime organisé. Cependant, le recensement initial des crimes violents liés au crime organisé, en particulier les homicides et les fusillades, est une importante lacune en matière de renseignements partout au pays, car les rapports préliminaires sur la question peuvent être limités par des priorités concurrentes et des ressources disponibles limitées. La réalisation et l'examen de l'Enquête annuelle sur les homicides de Statistique Canada aident en outre à détailler les homicides de l'année précédente qui seraient liés au crime organisé.

Malgré les directives d'éloignement physique imposées en raison de la pandémie de COVID-19, qui pourraient avoir réduit les possibilités d'incidents violents spontanés, plusieurs fusillades liées aux gangs de rue ont eu lieu dans la région du Grand Toronto, possiblement en lien avec les conflits personnels et les guerres de territoire qui sont alimentés dans les médias sociaux. Les gangs de rue continuent de représenter les risques les plus importants pour la sécurité du public parce qu'ils mènent leurs activités et commettent des actes de violence ouverts dans les rues. Les fusillades liées aux gangs de rue vont probablement recommencer à augmenter au fur et à mesure que les restrictions liées à la pandémie s'assoupliront dans l'ensemble du pays, puisque les rassemblements procureront aux membres de gangs des possibilités de commettre des crimes fortuits. En effet, suite à la première vague et à l'assouplissement des restrictions à l'été 2020, les fusillades sont devenues fréquentes dans la grande région de Montréal et n'ont pas diminué lors de la deuxième vague. Cette augmentation pourrait aussi s'expliquer par des disputes et des provocations dans les médias sociaux auxquelles aucune suite n'a été donnée à cause des restrictions sanitaires. En outre, lorsque les restrictions touchant les déplacements interprovinciaux seront assouplies, on assistera probablement à une reprise des actes de violence à caractère interprovincial, puisque des GCO en Ontario et au Québec demandent à des membres de gangs de se rendre d'une région à une autre pour commettre des crimes violents.



RÉSEAUX ET FACILITATEURS CLÉS PRIORITAIRES

Professionnels qui font du blanchiment d'argent au Canada

Les GCO font du blanchiment d'argent pour cacher l'origine criminelle des fonds en vue de garder leur argent et de pouvoir le dépenser. De nombreux GCO sont en mesure de blanchir eux-mêmes les produits de leurs crimes. Même les groupes qui réalisent d'importants profits, comme les groupes RMEN qui exercent plusieurs activités criminelles et ont plusieurs sources de revenus, peuvent blanchir efficacement les produits de leurs crimes. Si ces groupes veulent diversifier leurs méthodes de blanchiment ou obtenir du soutien pour faciliter le blanchiment d'importantes sommes d'argent, ils peuvent avoir recours aux services de professionnels qui font du blanchiment d'argent (PBA). Les PBA occupent des emplois dans différents secteurs professionnels et certains ont un titre professionnel dans un domaine qui repose sur la confiance (droit, comptabilité, finances, etc.) et ont ainsi un accès privilégié à des réseaux et à de l'information utiles pour le blanchiment d'argent.

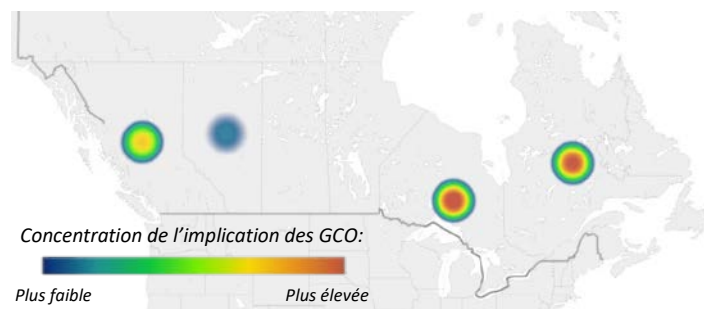
Un PBA est un individu qui retire un avantage ou réalise des gains financiers parce qu'il facilite des activités de blanchiment d'argent pour le compte d'autrui. Il a des compétences spécialisées, des connaissances et des contacts qui lui permettent d'introduire des fonds illicites dans l'économie légitime.

Les PBA sont intéressants pour les GCO parce qu'ils peuvent faire des transactions majeures, qu'ils ne sont pas associés aux infractions désignées, qu'ils n'attirent pas l'attention des organismes d'application de la loi et qu'ils entretiennent des liens internationaux avec des entreprises et d'autres réseaux de blanchiment d'argent. Les PBA utilisent les mêmes méthodes que les GCO qui blanchissent eux-mêmes leur argent, mais à plus grande échelle. L'utilisation d'entreprises privées, le déplacement de fonds par le biais de sociétés fictives, l'achat d'immobilier, l'exploitation du jeu (à la fois par des établissements illicites et par l'abus de jeux légitimes), la cryptomonnaie, la contrebande d'argent liquide et le blanchiment d'argent fondé sur les transactions commerciales sont quelques-uns des stratagèmes qui servent à cacher l'origine criminelle des fonds. Comme ils facilitent le déplacement international des produits de la criminalité, les PBA sont des intervenants clés dans l'envoi de fonds aux pays producteurs de drogues et aux GCO transnationaux.

Les PBA et les membres de leurs réseaux représentent une menace importante pour le système financier du Canada. Ils peuvent blanchir des montants importants en utilisant des méthodes complexes, tout en restant dissociés des crimes à l'origine des fonds blanchis. Leurs activités compromettent et rendent complices des intervenants de secteurs financiers légitimes (p. ex., sociétés d'import-export, entreprises de transfert de fonds, jeu), ce qui mine la réputation des institutions canadiennes. De nombreux PBA tirent parti de contacts avec des entreprises et des individus à l'étranger que leurs clients du crime organisé n'ont pas. Ces contacts leur permettent de diversifier les voies par lesquelles les fonds peuvent passer, ce qui réduit les risques de détection et de saisie. Les PBA et les membres de leurs réseaux peuvent échapper aux mesures de répression qui ciblent leurs clients car ils sont rarement impliqués dans les activités illégales à l'origine des produits de la criminalité et il est difficile de prouver qu'ils étaient au courant de l'origine illégale des fonds. Pour perturber leurs activités et leurs réseaux, il faudrait des opérations et des renseignements coordonnés et ciblés sur les activités de blanchiment en soi. En s'attaquant directement aux aspects financiers, on nuit aux PBA plus qu'on ne cible leurs clients et les infractions désignées connexes. Le démantèlement des activités d'un PBA peut perturber efficacement de nombreux GCO d'un même coup.

Seulement 29 p. 100 des GCO seraient impliqués dans le blanchiment d'argent en 2020, mais, en réalité, ce pourcentage est probablement beaucoup plus élevé puisqu'il s'agit d'une démarche essentielle pour permettre aux criminels d'utiliser les produits de leurs crimes. Ceux qui représentent la menace la plus élevée blanchiraient plusieurs centaines de millions de dollars canadiens par année. La **figure 8** donne un aperçu des régions où sont basés les GCO qui font du blanchiment d'argent, par province.

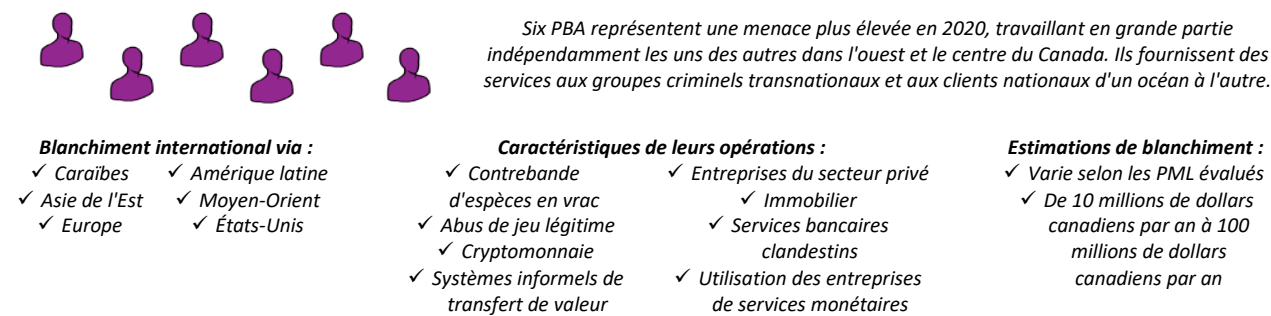
Figure 8 – Distribution géographique des PBA connus au Canada, par province



PBA représentant une menace plus élevée

Parmi les PBA connus au Canada, six sont considérés comme représentant une menace plus élevée en raison des montants d'argent qu'ils sont en mesure de blanchir, de la portée internationale de leurs activités et des méthodes qu'ils utilisent. La **figure 9** donne un aperçu anonymisé de leurs méthodes et de la valeur approximative de leurs opérations.

Figure 9 – Aperçu des opérations des PBA représentant une menace plus élevée



Répercussions de la COVID-19 sur les opérations des PBA

La fermeture des entreprises non essentielles en raison de la COVID-19 partout au Canada a fait diminuer le blanchiment d'argent réalisé par le biais d'établissements de service comme les bars et les restaurants. Les PBA qui utilisent des systèmes informels de transfert de fonds, des transactions commerciales, la cryptomonnaie ou d'autres méthodes qui ne relèvent pas du secteur des services ont probablement été moins touchés par ces fermetures, et la demande à leur endroit devrait augmenter puisque les GCO veulent faire blanchir d'importants montants de fonds illicites qui se sont accumulés durant la pandémie.

La fermeture temporaire des casinos au Canada a eu des répercussions importantes sur les PBA qui facilitent le déplacement des produits de la criminalité en se servant du jeu légal. Parmi ces PBA, ceux qui ont recours à plusieurs méthodes différentes ont probablement continué de blanchir des fonds à l'aide de transactions commerciales, d'entreprises privées ou de cryptomonnaie pendant qu'ils ne pouvaient pas exploiter le jeu illégal. Les fermetures intermittentes continues et les réductions de service dans les casinos à travers le Canada pour minimiser la propagation de la COVID-19 devraient se poursuivre tant que la pandémie restera un problème. De nombreux casinos ont rouvert avec une disponibilité de jeu réduite, proposant uniquement des jeux de machines à sous. Cette situation perturbera probablement les activités de blanchiment d'argent puisqu'il n'est pas efficace de jouer de gros montants dans des machines à sous et que cela risquerait d'attirer l'attention du personnel du casino. Maintenant que les casinos rouvrent au Canada, les activités des PBA pourraient être plus évidentes qu'avant étant donné que les clients sur place seront moins nombreux en raison des directives d'éloignement physique. En outre, si les casinos décident d'adopter les méthodes d'achat sans argent comptant qu'ils ont étudiées dernièrement, cela nuira aux criminels qui veulent se servir des casinos pour blanchir des fonds.

Réseaux du marché de la méthamphétamine et courtiers de précurseurs chimiques

Le marché de la méthamphétamine demeure l'un des marchés criminels qui représentent la plus grande menace pour les communautés du Canada. Les GCO fournissent une importante quantité de méthamphétamine au marché canadien soit en la produisant au pays, soit en l'important, et en exportent.

La production de méthamphétamine au pays est effectuée par des GCO qui dirigent des laboratoires clandestins approvisionnés par des courtiers et des facilitateurs capables d'obtenir et de détourner des centaines de kilogrammes de produits et de précurseurs chimiques non réglementés. À présent, le réseau le plus important engloberait les deux tiers de tous les GCO et individus présumés être impliqués dans les marchés des précurseurs et produits chimiques et de la



production de méthamphétamine, ainsi que des membres d'un groupe RMEN. Le réseau de distribution s'étend de la Colombie-Britannique jusqu'à la Nouvelle-Écosse et regroupe des facilitateurs clés et courtiers de produits chimiques soupçonnés de détourner des précurseurs et des produits chimiques pour des producteurs en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

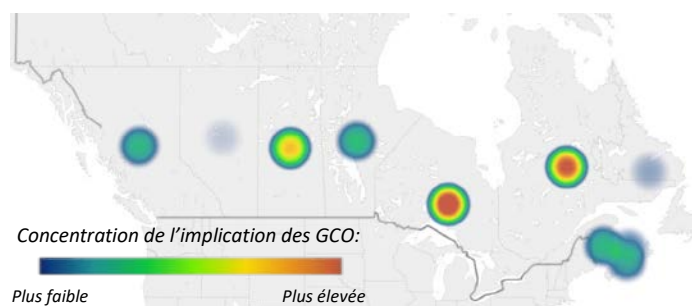
Le Mexique est un important pays source de la méthamphétamine importée au Canada. Les organisations mexicaines de trafic de drogue produisent des quantités de plus en plus grandes, ce qui leur permet de faire baisser le prix du gros et d'inonder les marchés à l'étranger. Depuis 2019, des centaines de kilogrammes de méthamphétamine mexicaine ont été envoyées au Canada, en grande partie à bord de camions commerciaux (en passant par les États-Unis) et à bord de conteneurs maritimes. Souvent, les transactions internationales sont réciproques, c'est-à-dire que les groupes canadiens échangent par exemple de l'ecstasy (aux États-Unis) contre des centaines de kilogrammes de méthamphétamine, d'héroïne et de cocaïne. Les saisies de quantités importantes peuvent révéler l'association de GCO qui collaborent aux fins de l'importation, ce qui leur permet de profiter de prix réduits pour les envois de grandes quantités de drogue et d'économiser sur les frais de courtage et de transport.

Les courtiers de produits chimiques facilitent un volet essentiel de la chaîne d'approvisionnement de drogues illicites en achetant et en fournissant des substances nécessaires à la production de méthamphétamine au Canada. Ils utilisent des licences valides pour acheter des précurseurs et produits chimiques auprès de fournisseurs canadiens et étrangers, y compris de pays sources (producteurs) comme la Chine, l'Inde et les États-Unis. Les substances, habituellement dissimulées parmi des biens légitimes ou faussement déclarées comme étant d'autres substances, sont aussi illégalement introduites au Canada à l'aide des permis d'importation d'entreprises du secteur privé.

La Colombie-Britannique demeure une plaque tournante pour l'importation de précurseurs et de produits chimiques et pour le détournement intérieur de ces produits. La province est un point d'entrée principal pour les envois de la Chine et le domicile d'importants joueurs dans le détournement d'éphédrine produite au pays et obtenue auprès de distributeurs canadiens de produits chimiques en gros. Des précurseurs détournés de la Colombie-Britannique ont été trouvés dans de grands laboratoires un peu partout dans la province et en Ontario. L'Ontario dispose d'une importante industrie des produits chimiques : de nombreux producteurs sont basés en Ontario et au Québec et des précurseurs importés illégalement pourraient arriver dans la province par train de la Colombie-Britannique. Bien que la majorité des producteurs de méthamphétamine au Canada utilisent l'éphédrine comme précurseur, les producteurs du Québec utilisent le phényl-2-propanone (P2P). Les groupes qui se livrent à la production dans la province semblent mener leurs activités de façon indépendante et pourraient avoir leurs propres fournisseurs de précurseurs.

En 2020, 164 groupes seraient actifs dans le marché de la méthamphétamine, dont 13 GCO impliqués dans la production, surtout en Ontario, où il y a une importante industrie de produits chimiques. La **figure 10** donne un aperçu des régions où sont basés les GCO impliqués dans le trafic de méthamphétamine, par province.

Figure 10 – Distribution géographique des GCO qui seraient impliqués dans le trafic de méthamphétamine, par province



Courtiers importants de produits chimiques pour le marché de la méthamphétamine

Quatre courtiers de produits chimiques sont considérés comme des acteurs clés dans la fabrication nationale de méthamphétamine. Ils sont tous impliqués dans le détournement interprovincial et ont des associations criminelles à des GCO qui ont des antécédents de production. La **figure 11** à la prochaine page donne un aperçu anonymisé des courtiers de produits chimiques de méthamphétamine soupçonnés de détourner des produits à l'échelle interprovinciale vers le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario, et pourraient représenter une menace élevée à l'échelle nationale.

Figure 11 – Aperçu de courtiers clés de produits chimiques



Opère dans l'ouest et le centre du Canada; détourne des produits chimiques vers le marché illicite par le biais d'entreprises du secteur privé; estimations de volume de plus de 1000 kg de précurseurs



Opère partout au Canada, avec des liens vers l'Asie de l'Est; coordonne les expéditions via les entreprises d'importation en utilisant des candidats; estimations de volume au niveau de la tonne



Opère partout au Canada; détourne via des achats effectués par des entreprises chimiques; estimations de volume au niveau de la tonne



Opère dans l'ouest et le centre du Canada, avec des liens vers l'Asie de l'Est; détourne via des achats effectués auprès d'entreprises chimiques

Répercussions de la COVID-19 sur les opérations des réseaux de méthamphétamine

Les GCO impliqués dans le trafic de méthamphétamine ont des modèles d'affaires qui peuvent facilement être adaptés aux perturbations causées par la pandémie. S'il y avait une pénurie de méthamphétamine d'origine mexicaine ou que les importations de cette drogue au Canada étaient perturbées à plus long terme, les groupes canadiens qui produisent de la méthamphétamine seraient bien placés pour satisfaire la demande et continuer à approvisionner le marché canadien, à des prix plus élevés probablement. Ces groupes peuvent se procurer les produits dont ils ont besoin au Canada étant donné que les précurseurs et produits chimiques non réglementés demeurent largement accessibles.

Les groupes qui produisent de la méthamphétamine poursuivent leurs activités, comme en témoigne le démantèlement récent de plusieurs laboratoires en Colombie-Britannique et en Ontario. Comme il est plus difficile d'obtenir de la cocaïne, de plus en plus de GCO délaisseraient le trafic de cocaïne pour se tourner vers la méthamphétamine. Même si la situation n'est pas exactement la même partout au pays, cette tendance porte à croire que la pandémie a eu des répercussions limitées sur l'offre de la méthamphétamine au Canada.

Les importateurs, qui dissimulent généralement leurs produits illicites dans des cargaisons commerciales transportées par voie terrestre ou maritime, n'ont eu pas été fortement frappés par la pandémie parce que ces modes de transport n'ont pas été touchés par les fermetures de frontières. Les augmentations observées du prix de la méthamphétamine en gros découlent probablement du fait que les GCO profitent de la crise actuelle ou craignent que leur marchandise soit interceptée à la frontière parce que la circulation transfrontalière est réduite. Même si la demande de méthamphétamine est accrue, l'offre dépendra de la volonté des GCO de payer des prix significativement plus élevés, qui ont presque doublé depuis le début de la pandémie.

Réseaux du marché de la cocaïne et courtiers indépendants

La cocaïne demeure l'un des marchés de drogue illicite les plus stables et lucratifs au Canada, malgré le succès de plusieurs mesures de répression et les perturbations qui en découlent. Puisque le marché canadien dépend de l'importation en provenance de pays producteurs (p. ex., Bolivie, Colombie et Pérou), le SCRC a l'habitude de mettre au cœur de ses évaluations les GCO impliqués dans l'importation de cocaïne, de façon à trouver des vulnérabilités que pourraient exploiter les organismes d'application de la loi pour cibler les opérations et perturber l'offre de cocaïne au Canada. Toutefois, malgré les mesures réussies contre les cibles (groupes et individus) et la saisie de grandes quantités de cocaïne, l'incidence stratégique à long terme sur le marché au Canada a été limitée.

En 2020, le SCRC a réorienté ses efforts : plutôt que de se concentrer sur les GCO bien établis et évalués de façon exhaustive par le passé, il a accordé plus d'importance aux principaux courtiers de cocaïne. Les courtiers servent d'intermédiaires entre les fournisseurs et les importateurs et peuvent travailler de façon indépendante ou en collaboration avec des GCO. Bien qu'historiquement moins ciblés, ils peuvent être des cibles payantes, car ils organisent l'expédition de cocaïne pour plusieurs réseaux qui n'ont, par le passé, pas retenu autant d'attention que les GCO bien établis et qui pourraient être plus susceptibles d'être l'objet de mesures de répression.

Les GCO bien établis qui représentent une menace plus élevée utilisent probablement plus d'un courtier de cocaïne pour établir plusieurs lignes d'approvisionnement afin d'atténuer les perturbations de leurs opérations, augmentant ainsi leur résilience aux mesures d'application de la loi. En 2020, 313 GCO évalués seraient impliqués dans un aspect ou



un autre du trafic de cocaïne et, de ce nombre, 71 groupes en feraient l'importation. La **figure 12** donne un aperçu des bases provinciales de ces GCO.

La collaboration se poursuit entre les GCO canadiens et les cartels mexicains et organisations colombiennes de trafic de drogue, souvent dans les pays d'origine ou de transit. Avant l'imposition des restrictions sur les déplacements liées à la pandémie, plusieurs membres de GCO se rendaient en Colombie, en République dominicaine et au Mexique pour rencontrer des fournisseurs de drogue.

Des ressortissants mexicains qui entretiennent des liens avec les cartels ont pu recommencer à venir au Canada ou s'y sont établis, probablement dans le but de jouer un rôle plus direct dans l'importation de cocaïne, comme ils le faisaient avant que les visas deviennent obligatoires en 2009 (les visa ont été éliminés par la suite en 2016).

Le Canada serait aussi utilisé comme point de transit pour la cocaïne envoyée vers des marchés plus lucratifs en Europe et en Australie, en partie parce qu'il est reconnu à l'échelle internationale comme un pays à faible risque. Il est aussi possible que les cartels mexicains et les organisations colombiennes de trafic de drogue aient l'impression qu'au Canada, les lois relatives au blanchiment d'argent ne sont pas aussi sévères et la lutte antidrogue n'est pas aussi rigoureuse que dans d'autres pays.

Courtiers importants de cocaïne

Le SCRC a évalué plus de 120 individus qui seraient impliqués dans l'importation de cocaïne en 2019-2020. Parmi eux, cinq individus seraient ceux qui représentent la plus grande menace, disposant de vastes réseaux de distribution. La **figure 13** donne un aperçu anonymisé de leurs opérations.

Figure 12 – Distribution géographique des GCO qui se livreraient au trafic de cocaïne, par province

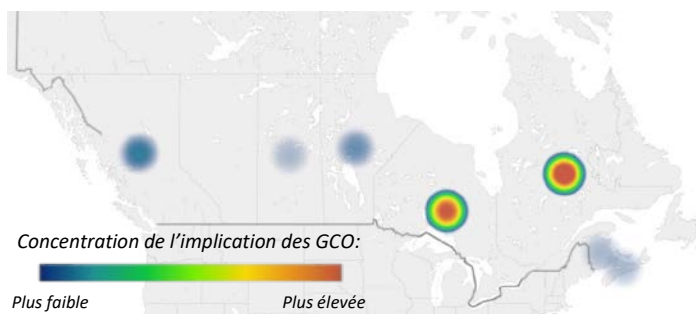


Figure 13 – Aperçu de courtiers importants de cocaïne



Opère dans le centre du Canada, avec des liens vers l'Amérique latine et les États-Unis; importe potentiellement plus de 1000 kg par année



Opère dans le centre du Canada, avec des liens vers l'hémisphère sud, l'Europe et les États-Unis; importations de plusieurs kg



Opère dans le centre du Canada; importations de plusieurs kg



Opère partout au Canada, avec des liens vers l'Amérique latine; importations de 200 + kg



Opère partout au Canada, avec des liens vers l'hémisphère sud et les États-Unis; importations de jusqu'à 250 kg

Répercussions de la COVID-19 sur les opérations des réseaux de cocaïne

Les restrictions des déplacements transfrontaliers liées à la pandémie ont fait grimper le prix du kilogramme de cocaïne partout au pays. Les mesures prises pour freiner la propagation de la COVID-19 à l'échelle mondiale ont perturbé les activités de nombreux courtiers de cocaïne canadiens étant donné que les transactions, qui se négocient généralement dans les pays producteurs ou de transit, ont été touchées par l'interdiction des déplacements internationaux non essentiels. Les restrictions aux frontières ont aussi perturbé les activités des GCO qui ont habituellement recours à des passeurs pour importer la cocaïne. Toutefois, les camions de transport, qui sont souvent utilisés pour importer de la cocaïne au Canada, peuvent traverser les frontières, ce qui fait en sorte que des GCO pourraient essayer d'exploiter davantage d'entreprises de camionnage en vue d'obtenir leurs marchandises.

Bandes de motards hors-la-loi

Une BMHL importante est au Canada depuis plus de 40 ans et son réseau criminel s'étend dans tout le pays. En 2020, elle forme l'un des réseaux qui comportent le plus de liens au pays. Elle est associée à des trafiquants de drogue de portée locale, régionale et interprovinciale, des membres de groupes de la mafia, des GCO spécialisés dans l'importation de cocaïne et la production de drogues synthétiques et à des gangs de rue. Un tel réseau lui donne accès à plusieurs chaînes d'approvisionnement et lui permet de sévir dans toutes les provinces et tous les territoires.

Les clubs supporteurs sont un élément important dans ce réseau. Les membres commettent des actes de violence et d'intimidation, s'occupent du trafic de drogue et perçoivent les redevances pour la BMHL. Ils peuvent aussi favoriser l'expansion du réseau en faisant preuve de loyauté envers les membres de la BMHL, en montrant qu'ils sont à leur service et en mettant des ressources à leur disposition ou en leur transmettent des compétences précises, comme la façon de faciliter l'importation de cocaïne et d'accéder à des camions de transport pour déplacer les produits de contrebande. Même si les clubs supporteurs ne représentent pas une menace élevée à l'échelle nationale, les liens qu'ils entretiennent à l'échelle locale, régionale et parfois interprovinciale font d'eux un instrument important de la BMHL.

Des clubs supporteurs se trouvent partout au Canada, mais surtout au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Plus de 150 clubs sont actifs en 2020, dont plusieurs sont associés avec des groupes RMEN. Ce nombre comprend environ 100 clubs distincts, dont certains ont plusieurs chapitres.

Les clubs supporteurs qui ne se livrent pas aux activités criminelles appuient tout de même les membres de cette BMHL indirectement en participant à des collectes de fonds et en faisant partie de coalitions et de fédérations régionales de clubs, qui mêlent les BMHL et les passionnés de moto légitimes, renforçant ainsi la hiérarchie et la structure ainsi que la domination de cette BMHL sur certains territoires. De plus, elle fait appel à ses clubs supporteurs pour intimider ses rivaux et le public de par leur nombre ainsi que pour améliorer son image en passant visiblement du temps avec des clubs de randonnée de femmes et d'anciens combattants.

À l'échelle internationale, le réseau de ce BMHL continue de prendre de l'expansion, ayant augmenté de 14 p.100 depuis l'automne 2016, et inclut des chapitres en Europe, dans les Amériques, en Asie, en Afrique et en Océanie. Le réseau continue de prendre de l'expansion sur les continents où se trouvent déjà plusieurs chapitres (p. ex. Europe et Amérique du Nord), mais son expansion a aussi été observée en Asie du Sud-Est et en Amérique latine.

Répercussions de la COVID-19 sur les opérations des réseaux de BMHL

Les nombreux réseaux de BMHL au pays, qui ont des capacités criminelles et des capacités d'adaptation différentes, ont été touchés à divers degrés par les restrictions liées à la pandémie. Par exemple, certains ont vu leurs activités perturbées par la restriction des vols de passagers, tandis que d'autres ont accès à des employés des ports et des entreprises de transport terrestre qui leur permettent de continuer à importer de la marchandise ou de la faire transporter d'une province à une autre. Les membres impliqués dans la criminalité financière adaptent leurs méthodes pour s'adapter aux contraintes et aux opportunités de la pandémie.

Les restrictions liées aux voyages et aux rassemblements ont amené plusieurs membres des BMHL au Canada et ailleurs dans le monde à reporter les événements prévus, ce qui limite les possibilités de réseautage en personne, quoique les entretiens individuels puissent facilement se faire par conférence audio ou vidéo ou par communication chiffrée. Alors que le nombre de personnes atteintes de la COVID-19 au Canada diminue et que les régions commencent à assouplir les restrictions et à relancer l'économie, les randonnées et les rassemblements reprendront graduellement et auront lieu dans les secteurs où les règles sont les plus souples. Les voyages internationaux non essentiels devraient reprendre également, mais à un niveau beaucoup moindre qu'avant la pandémie.



Réseaux de structure de la mafia

Le réseau de la mafia au Canada englobe 25 GCO qui, ensemble, sont liés à 11 p. 100 des groupes évalués en 2020. Ce réseau est principalement basé dans les grandes régions de Hamilton (Ont.), de Toronto (Ont.) et de Montréal (Qc). Sa portée domestique s'étend au-delà des bases des groupes dans d'autres régions du Québec et de l'Ontario ainsi qu'en Colombie-Britannique, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Les groupes de la mafia entretiennent aussi des liens à des fins criminelles aux États-Unis et au Mexique, ainsi que dans certains pays de l'Europe, de l'Asie, des Antilles et de l'Amérique centrale et du Sud (voir la **figure 14**).

Les groupes de la mafia exercent des activités criminelles complexes en infiltrant le secteur public par le biais de la corruption et de la collusion et en exploitant le secteur privé en devenant propriétaires ou employés d'entreprises ou en investissant dans celles-ci puis en les utilisant pour faciliter leurs activités criminelles. Ils gèrent des réseaux d'importation de drogue qui exacerbent des conflits violents entre les GCO qui assurent la distribution de la marchandise illicite, et ils gardent la mainmise sur les GCO qui commettent des crimes en leur nom. Les membres de la mafia sont rarement impliqués dans des actes de violence à la vue du public. Par conséquent, les membres haut placés dans la hiérarchie de la mafia représentent un défi pour les organismes d'application de la loi parce qu'ils demeurent à bonne distance des crimes commis, donnent l'impression que leurs activités sont légitimes et jouissent souvent d'une bonne position sociale dans leur communauté. Des redondances intégrées dans les entreprises criminelles des réseaux de la mafia leur permettent d'évoluer, de prendre de l'ampleur et d'échapper aux opérations policières. Ces réseaux comptent énormément sur la succession familiale (c'est-à-dire que si le dirigeant d'un groupe est arrêté ou décède, un membre fiable de sa famille peut prendre la relève), ce qui rend leur perturbation très difficile.

Figure 14 – Portée internationale des réseaux de la mafia du Canada



Les groupes de la mafia ont bien infiltré le secteur privé. Des membres du réseau de la mafia sont propriétaires ou exploitants de près de 300 entreprises, dont un quart font partie du secteur des services d'alimentation (nourriture et boisson). Ces entreprises donnent aux membres une façade légitime leur permettant de blanchir de gros montants d'argent et servent de lieu central pour la tenue de leurs rencontres et la distribution de biens illicites.

Violence

Les groupes de la mafia sont les GCO les plus violents dans l'est du Canada. Ils ont recours à la violence de manière stratégique contre leurs rivaux pour conserver, voire augmenter leurs parts de marché. La violence pourrait s'atténuer jusqu'à un certain point quand le contrôle d'entreprises lucratives (comme les sites de paris sportifs illégaux évalués à plusieurs millions de dollars) sera consolidé. Les membres haut placés de la mafia continuent de rester à l'écart des actes de violence et font souvent appel à des membres de gangs de rue pour commettre des actes d'intimidation, de l'extorsion, des incendies criminels et des meurtres en leur nom. Les contrats d'homicide passent souvent entre les mains de plusieurs individus avant d'être exécutés. Les individus qui commettent ces actes ne se limitent pas à leur région géographique : par exemple, des membres de gangs de rue basés à Montréal commettent des actes de violence dans la RGT et dans la région de Hamilton, et vice-versa.

La violence associée au réseau de l'Ontario découle en grande partie d'un conflit de longue date sur le contrôle des parts de marché criminels. Cette violence a entraîné de multiples décès et a également conduit à d'autres événements violents, notamment des fusillades non mortelles et des invasions de domicile.

Au Québec, le réseau de la mafia connaît une période relativement stable. Les crimes récents ciblant des associés du réseau de la mafia au Québec découlaient probablement de dettes non payées. Parmi ces crimes, il y a eu plusieurs incendies criminels d'entreprises liées à la mafia, un enlèvement et une fusillade non fatale.

Répercussions de la COVID-19 sur les opérations des réseaux de la mafia

De nombreux membres de la mafia font fi des directives d'éloignement social depuis le début de la pandémie et continuent de tenir des réunions auxquelles assiste un nombre de personnes supérieur aux limites permises. Ils feront probablement la même chose si les restrictions sont imposées de nouveau en cas de deuxième vague de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a eu et continuera d'avoir des répercussions sur les activités criminelles des groupes de la mafia à plusieurs égards, notamment sur l'importation de cocaïne. Cependant, plusieurs de ces groupes profitent probablement du fait qu'ils sont impliqués dans le secteur du transport et de l'import-export pour poursuivre leurs activités de trafic illicite malgré les restrictions de voyage et les restrictions à la frontière. Comme les déplacements interprovinciaux sont toujours limités entre les provinces de l'Atlantique et le Québec en date de décembre 2020, l'accès à des véhicules dans des secteurs essentiels comme la gestion des déchets, la construction et d'autres services permettra de contourner les règles en vigueur.

Les réseaux de la mafia ont probablement perdu des revenus illicites à cause de la pandémie, et les groupes vont probablement profiter du fléchissement de l'économie pour exploiter les propriétaires d'entreprises acculés à la faillite en faisant des prêts usuraires et de l'extorsion. Le recouvrement des dettes en ce sens a probablement augmenté, particulièrement au Québec, puisque plusieurs entreprises liées à la mafia ont été la cible d'incendies criminels. De plus, les réseaux de la mafia pourraient être impliqués de plus en plus dans des marchés criminels non traditionnels qui ciblent des produits en demande, comme la création d'entreprises qui fabriquent du désinfectant ou de l'équipement de protection individuelle, qui pourraient servir aux fins du blanchiment d'argent.



CONCLUSION

Le SCRC reconnaît que le crime organisé demeure une menace importante pour la sécurité publique. À mesure que les méthodes et les opérations du crime organisé évoluent, la réponse de la communauté d'application de la loi doit également évoluer. Le SCRC continue d'évaluer le paysage canadien du crime organisé pour cerner et évaluer les réseaux et les marchés prioritaires afin d'éclairer la prise de décisions des hauts responsables de l'application de la loi. Il améliore et affine continuellement son processus d'EIM et ses pratiques administratives pour s'assurer que ses partenaires opérationnels d'application de la loi reçoivent les renseignements les plus opportuns et les plus précis possible, afin de leur permettre de planifier un ciblage coordonné et réussi des réseaux et des groupes du crime organisé et de leurs principaux facilitateurs et pour réduire les torts causés aux Canadiens.

Parallèlement, grâce au partage d'informations pertinentes au moyen d'évaluations comme ce *Rapport public sur le crime organisé*, le SCRC s'efforce de tenir le public au courant du niveau stratégique des menaces du crime organisé. La sensibilisation du public, la prévention du crime et le signalement d'activités criminelles suspectes à la police sont des éléments importants de la lutte contre le crime organisé.